



COMMUNE DE CONCARNEAU

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Déclassement de deux parcelles communales dans les quartiers du DORLETT et de KERAURET

Par arrêté numéro 2016/745 du 15 décembre 2016, le Maire de CONCARNEAU a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le déclassement de deux parcelles appartenant au Domaine public, dans les quartiers du Dorlett et de Kerauret.

Madame Karine FAUCONIER a été désignée Commissaire-Enqueteur.

L'enquête se déroulera à l'Hôtel de Ville de CONCARNEAU , du 17 janvier 2016 au 02 février 2016 inclus. Pendant cette période, toute personne pourra prendre connaissance des dossiers, aux jours et heures d'ouverture des bureaux, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Les dossiers seront également consultables sur le site de la Ville.

Madame la Commissaire-Enquêteur, recevra le public en Mairie :

- 1^{ère} permanence : mardi 17 janvier 2017 de 9 h à 12 h
- 2^{ème} permanence : lundi 23 janvier 2017 de 9 h à 12 h
- 3^{ème} permanence : jeudi 2 février 2017 de 14 h à 17 h

Elle recevra les observations des tiers intéressés et les consignera au procès-verbal.

Pendant la durée de l'enquête, les personnes intéressées pourront consigner leurs observations sur le registre d'enquête déposé en mairie, soit les remettre ou les adresser au commissaire enquêteur qui les annexera au registre. Les observations pourront aussi parvenir à la commissaire-enquêteur par mail à l'adresse suivante : urbanisme@concarneau.fr.

Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête.

Cet avis sera affiché en mairie aux lieux habituellement réservés à cet effet et publié dans deux journaux locaux.

A CONCARNEAU, le 16 décembre 2016

Le Maire,

ANDRÉ FIDELIN